

21 décembre 1994, Québec

Conférence de presse, bilan de la session

Chevrette: Je vous ferai la lecture d'un cours communiqué, et, par la suite, M. Parizeau fera un bilan plus exhaustif.

Tout d'abord, comme vous le savez tous, c'est le 29 novembre dernier que nous avons commencé cette session. Mais vous verrez que, à la lecture du bilan, nous n'avons pas chômé en ce qui regarde, en particulier, la réalisation multiple de nos engagements électoraux.

En fait, les travaux de la Chambre ont été marqués plus particulièrement par des événements majeurs, notamment, le discours d'ouverture du premier ministre, le dépôt de l'avant-projet de loi sur la souveraineté et le projet de loi démontrant la ferme volonté du gouvernement d'aller de l'avant avec ses engagements. La Chambre, ayant été convoquée après le 15 novembre, eh bien, le gouvernement était conscient qu'une bonne partie de sa législation ne pourrait être adoptée sans le consentement de l'opposition. On le savait au départ. Par ailleurs, forts de notre mauvaise expérience dans l'opposition officielle, nous avons promis de ne pas suspendre les règles de procédure et, comme d'habitude, nous avons respecté nos engagements en ce qui nous concerne. Il n'y a pas eu de bâillon; il n'y a pas eu de suspension de règles.

Le gouvernement a présenté un nombre restreint de projets de loi, ais, ce faisant, il axait son action dans le sens de la réalisation de ses promesses électorales. Il y a eu le dépôt d'un projet de loi visant à instaurer une liste électorale permanente, déplafonnement du Fonds de solidarité de la FTQ, abolition de la loi 142, abolition de la loi 198, qui a été déposée ce matin, changement de structures à l'organisation de la Caisse de dépôt et Hydro-Québec, modifications législatives permettant un meilleur contrôle du jeu illégal. Voilà autant d'exemples d'un gouvernement qui a le goût de bouger, et, qui, en moins d'un mois, a mis sur la table sept projets de loi visant à concrétiser ses engagements.

Par ailleurs, à cette liste, on peut ajouter d'autres pièces législatives importantes, telles que la Loi sur les accords de commerce international; la Loi modifiant l'organisation policière en matière de police autochtone; la Loi modifiant le Code de procédure civile, qui vise à réduire les délais devant les tribunaux; la Loi annexant un territoire de la ville de Chicoutimi, qui était un projet de loi au nom d'un député, mais qui vient régler un problème qui perdure depuis des années, et, la Loi sur la fiscalité municipale, qui vient apporter des correctifs à la loi 145, adoptée par le précédent gouvernement. Évidemment, quelques projets de loi viennent donner suite à des mesures présentées par l'ancien gouvernement. On pense ici, par exemple, aux suites du budget Bourbeau, aux permis de conduire avec photo, ou, encore à la Loi modifiant la Loi sur les normes de travail. Ça découlait du dernier budget Bourbeau. Ayant décidé de ne pas suspendre les règles de procédure, vous comprendrez que le nombre de projets de loi adoptés est plutôt restreint. Rappelez-vous l'année où les libéraux au pouvoir avaient adopté plus de 20 projets de loi, et une seule motion avait été nécessaire, c'était un bâillon global à la fin, pour vider leur feuilleton.

Cependant, ayant à l'esprit la session de 1985, qui a été amorcée le 16 décembre et au cours

de laquelle nous, comme opposition officielle, avons donné notre consentement pour l'adoption de huit projets de loi, ou encore, celle de 1989, qui ressemble étrangement à la session actuelle, alors que les travaux débutaient le 28 novembre 1989 et que nous avons adopté 21 projets de loi de consentement. Inutile de vous dire, donc, que je m'attendais à plus de collaboration de la part de l'opposition.

Alors que le gouvernement avait le goût de bouger, l'opposition, elle, souhaitait faire du surplace, et ils ont tout fait pour mettre les bâtons dans les roues à la liste électorale permanente; 43 députés sur 47 ont parlé, malgré le consensus qui, pourtant, s'était dégagé depuis 1992 entre les deux formations politiques. Ils ont refusé le consentement pour adopter les suites des lois présentées par leur adopter un projet de loi visant à réduire les délais devant les tribunaux. Ils ont refusé le consentement pour apporter des modifications à la Loi sur la fiscalité municipale qui, pourtant, corrige les iniquités flagrantes de la loi 145 et la loi 26 de M. Ryan. Ils ont parlé au-delà d'une vingtaine de députés contre et, ce matin, ils se sont levés pour voter pour, parce que, sachant qu'ils auraient l'air fou devant les unions municipales.

Ils ont refusé le consentement pour étudier un tout petit projet de loi de deux articles qui modifiait le Code de sécurité routière afin de préciser le pouvoir des municipalités de réglementer le trafic lourd. Et ils ont refusé également le consentement pour étudier un projet de loi qu'ils avaient eux-mêmes proposé: le permis de conduire avec photo. Il faut le faire ! Ils ont monopolisé le temps de la Chambre en faisant parler, comme je le disais tantôt, 43 députés sur le projet de la réforme électorale ou encore, 46 députés sur la loi de la construction, 22 députés sur la loi de la fiscalité municipale, la loi 45. Le gouvernement, je pense, a démontré son goût de passer à l'action en présentant, d'autre part, quatre déclarations ministérielles, celles de MM. Ménard sur les vidéo pokers, Rochon sur le financement triennal des organismes communautaires, Campeau sur les mesures fiscales concernant l'achat d'une première maison, et la mienne sur la mise en place d'un programme d'achat-rénovation pour le logement social.

De son côté, l'opposition officielle a réussi, en invoquant un peu toutes sortes de motifs, à se défilier de l'étude des engagements financiers. Ce sont leurs propres engagements financiers que nous voulions réaliser avant Noël. Ils ont tout bousillé ça. Quant à la période de questions, je puis vous rappeler qu'à l'époque où l'ancien premier ministre, Robert Bourassa, nous accusait de ne pas parler d'économie à la période de questions, on peut dire que son dauphin n'aura guère appris la leçon puisque – vous l'aurez constaté – les questions économiques ont été, à toutes fins pratiques, absentes de la période de questions, pas plus, d'ailleurs, que celles touchant l'environnement, d'ailleurs. Je crois qu'il n'y a même pas eu une question, sauf sur une étude pour la Baie-James au ministre de l'Environnement. L'opposition a plutôt cherché à justifier son boycott du processus de consultation constitutionnelle. Il a inventé des épouvantails avec des soi-disant listes de noms et s'est acharné sur le sort de la députée de Sherbrooke.

Je pense qu'un autre aspect positif de la session au point de vue parlementaire, outre l'absence de motion de suspension des règles, est le fait que nous n'avons que très rarement siégé passer minuit. C'est la présence à la période de questions des ministres et des députés en Chambre puisqu'à aucun moment il n'y a eu appel au quorum. Pas un appel au quorum dans cette session, c'est fantastique, et nos ministres, jamais plus qu'un

ou deux, et c'était à cause de missions. En un mot, il y a eu un excellent travail de la « whipperie », que je tiens à remercier, et je dois vous dire que je suis très heureux d'avoir réussi à ne pas siéger, sauf une nuit où on leur a offert à minuit et demi de ne pas siéger, et ils ont refusé le consentement, ils voulaient se faire plaisir. Nous avons donc eu le respect de nos engagements, et j'en suis très fier.

M. Parizeau: Alors, je voudrais dire quelques mots, moi aussi. Le 4 janvier, le gouvernement aura été en place depuis 100 jours. Alors, puisque les congés des Fêtes arrivent, on vous a distribué aujourd'hui ces 100 jours du gouvernement sous forme, simplement, d'indications de ce qui a été fait, par grands thèmes. Je suis très fier de ça. Nous avons reçu le mandat, en étant élus, d'abord, de déboucher, de faire aboutir les choses et, d'autre part, d'enclencher le processus menant à la souveraineté. Bien, nous avons fait les deux. Je voudrais d'abord parler de ces décisions, de ces réalisations qui font, là, qu'un certain nombre de choses se sont mises à bouger à nouveau.

D'abord, au titre du fonctionnement du, gouvernement, il y a plusieurs choses dans la note qui vous est présentée, mais je voudrais mettre l'accent sur quelques-unes d'entre elles seulement. La décision a été prise de redonner aux gestionnaires des ministères, c'est-à-dire d'abord et avant tout aux sous-ministres, sous la direction des ministres, l'administration de leur budget. Quatorze ans de compressions budgétaires avaient amené un immobilisme incroyable dans l'autonomie des ministères de gérer leurs propres affaires. Le Conseil du trésor en était rendu à contrôler l'affectation des attachés-cases et des agendas dans les ministères, directement.

Pour ceux qui ne sont pas au courant de la machine – mais vous l'êtes, vous la connaissez – ce qui vient d'être fait par Mme Marois est quelque chose de majeur dans le sens de l'administration de l'État québécois. On va déterminer maintenant des enveloppes dans chacun des ministères et sujets, évidemment, à l'application des lois et des conventions collectives. Les gestionnaires, dans ces ministères, sous la conduite de leur ministre respectif, vont voir comment c'est affecté.

Cela entre en vigueur dès la prochaine année. Et, déjà, c'est en train d'être mis en place. On ne tourne pas ça en 24 heures. Il est entendu, d'autre part, que les enveloppes... Il n'y aura plus, comme ça, d'annonces de crédits périmés en plein milieu de l'année où le verbe « périmé » devient transitif direct, je périmé, tu périmés, il périmé, là. Il y en aura des crédits périmés. On verra bien où est ce qu'ils sont à la fin de l'année. Mais chaque ministère reçoit une enveloppe et la totalité des enveloppes de programme sera, en 1995-1996 au même niveau qu'en 1994-1995. Il y en a qui disent: Vous n'allez pas assez loin. Bien, moi, je réponds seulement: Ça ne s'est jamais produit, ça. Ça va être la première fois. D'autre part, du côté de la machine des revenus, de l'organisation des revenus, nous avons décidé d'appliquer la loi 84, qui avait été adoptée en Chambre il y a un an et demi, à l'égard des vidéo pokers. Le Québec perd 250 000 000 \$ par année parce que cette affaire-là n'est pas réglée. L'argent qu'on ne va pas chercher de ce côté, il faut aller le chercher chez les contribuables ordinaires. Il n'y a pas de raison. Donc, c'est mis en place. L'opération est en train de se faire.

La lutte à la contrebande d'alcool a été – comment dire? – non seulement activée, mais complètement changée. Le cadre d'instructions qui est donné à la Sûreté du Québec et au

ministère du Revenu fait que les résultats devraient se faire sentir sur les finances gouvernementales rapidement. Ce que je peux dire par rapidement: Pendant la saison de Noël, on devrait voir une amélioration très sensible. On perd 200 000 000 \$ par année. L'argent qu'on ne va pas chercher dans l'alcool à cause de la contrebande d'alcool, faut aller le chercher chez les contribuables. Il n'y a pas de miracle là-dedans. Il était stupide que l'ancien gouvernement, désespéré de trouver de l'argent, de limiter les sorties d'argent du gouvernement, laisse chez eux les quelques centaines d'employés occasionnels, les quelques centaines d'employés occasionnels qui, chaque année, reviennent faire de la vérification de formules d'impôt. C'est vrai qu'il gagnait ainsi quelques dizaines de millions, mais il en perdait 120 000 000 \$. On a ramené ces équipes-là immédiatement au travail. Ce qui est en train de se produire, en somme, c'est un changement dans le fonctionnement du gouvernement.

J'ajoute, évidemment, un certain nombre d'autres décisions qui ont été très importantes, comme, par exemple, la décision de la présidente du Conseil du trésor, qui est responsable de tout le premier volet dont je parlais tout à l'heure et qui a décidé, aussi, de faire aboutir cette entente avec le syndicat de la Fonction publique sur l'équité salariale. C'était prêt depuis déjà un bout de temps ça, sauf que le gouvernement cherchait encore à négocier des choses à ces sujet.

Alors, la présidente du Conseil du trésor, Mme Marois, a tranché et puis, ces clauses, qui avaient été négociées, sur l'équité salariale, comme vous le savez, ont été mises en vigueur très rapidement. Dans un bon nombre de cas, ce n'est pas tellement une question de passer de nouveaux projets de loi, c'est une question seulement d'appliquer les choses. Sur le plan économique, il s'est fait beaucoup de choses. Là, ce que vous avez devant vous n'inclut pas l'annonce de ce matin sur le programme de déductibilité des intérêts pour la construction domiciliaire, mais ça vient s'ajouter aux crédits achat-rénovation qui ont été décidés. Dans le domaine du logement, on avait pris deux engagements, ces deux engagements là sont déjà réalisés. Le plan de démarrage des entreprises, avec les garanties de prêts fournis par le gouvernement mais administrés par les institutions financières, ce plan de démarrage, c'est le cas de le dire, a démarré dans les 13 premiers jours d'application, les 13 premiers jours ouvrables. Il y a au-delà de 200 prêts, 210 prêts, à ce que les institutions financières nous ont rapporté, qui ont été conclus, finis, terminés. Jamais une machine gouvernementale n'a démarré aussi vite que ça. On se comprend bien. Ce n'est pas du tout un rythme de fonctionnement là, c'est juste les premiers jours, la rampe de lancement. Nous avons, dans des petites choses comme dans des grandes, cherché à activer. À cause de la réforme Axworthy, des premières normes canadiennes Axworthy, le service de recherche d'emploi, dans ce magnifique carrefour Jeunesse emploi de Gatineau, qui traite 4000 cas par année, par lesquels passent, comme cas réussis chez les jeunes, 3000 jeunes ont un emploi à travers cette machine-là chaque année. Tout le service de recherche d'emploi a été mis en péril parce que le fédéral a simplement retiré ses subventions. En huit jours, on a sauvé ça. Les avis de licenciement, les gens étaient à pied; huit jours après ils étaient de retour au travail. Et par une formule, sans doute, comment dire, d'urgence, et d'ici le 31 mars, on va trouver une façon correcte de faire fonctionner cela.

Je dois dire, d'ailleurs, que la formule, ça nous a amenés à nous intéresser tellement à cette formule là que j'espère bien qu'elle va pouvoir essaimer ailleurs au Québec. Mais à l'opposé, en termes géographiques, regardez ce qu'on a réussi à faire en Gaspésie et dans le Bas-du-

Fleuve, Donahue Matane est rouvert, Cartons Saint-Laurent qui est juste à côté à Matane passe du carton recyclé – parce que c’est devenu trop cher là-bas – au bois, fin de cette année. C’est plusieurs centaines d’emplois là-bas

M. Gendron a littéralement, pour un coût zéro – oui, enfin, un avion aller-retour – sauvé le plan forestier de l’Est du Québec. Le gouvernement fédéral menaçait de se retirer de ce plan forestier, 10 000 000 \$ par année pour à peu près 6 000 producteurs de bois dans cette région. M. Gendron a simplement annoncé que si le fédéral se retire le 31 mars, le gouvernement de Québec se substituera à lui. Ça a suffi pour que le fédéral reste dans le dossier. C’est sauvé pour un billet d’avion aller-retour, une conférence de presse à Rimouski. Des interventions de cet ordre-là sont en train de se produire un peu partout au Québec. J’en suis très content. Enfin, comment dire, on bouge. Évidemment, il faut que je note parce que c’est très important sur le plan de la relance économique du Québec, le lever du plafond applicable au fonds de solidarité qui était rendu à 100 000 000 \$ et qu’on a simplement levé dans le sens de ce qui a été indiqué. Je pourrais mentionner bien d’autres choses, mais je me limite à un certain nombre de choses qui me paraissent exemplaires. L’éducation et la culture, pas mal de choses sont en préparation. On le voit déjà. Mais je suis très heureux que le ministre de l’Éducation ait procédé à cette série d’expériences de sauvetage de petites écoles dans les petites communautés, les petites collectivités. L’histoire de Batiscan, ensuite celle de Saint-Jean-Eudes de Jonquière et maintenant Lefebvre, dans les Cantons de l’Est, trois formules différentes pour sauver la dernière école de village ou la dernière école de quartier. Il y a quelque chose de plus que symbolique ici. Il y a la recherche d’une formule qui reconnaît l’école, la dernière école, comme un centre communautaire essentiel.

Nous avons fait sauter la taxe à l’échec au niveau collégial. Nous avons, comme nous l’avions annoncé – c’était un engagement de la campagne électorale – implanté l’Institut national de l’image et du son à Montréal, un certain nombre, donc, de réalisations et, surtout, la préparation de cette transformation profonde de la formation professionnelle à laquelle nous allons continuer de travailler dans les mois qui viennent. Du côté de la santé et des services sociaux, nous avons annoncé qu’un certain nombre de changements importants seraient faits dans la répartition des ressources financières, entre les ressources lourdes, les ressources plus légères. Comme vous avez pu l’entendre ce matin, à la période de questions, le ministre de la Santé est maintenant prêt à procéder. On devrait voir, dans les deux mois qui viennent, une série de déclarations à être faites quant à des nouvelles orientations profondes de ce côté-là.

Il est clair aussi qu’on a fait sauter une série de choses un peu ridicules; non, pas ridicules, odieuses, comme ces tickets modérateurs suspendus au-dessus de la tête des gens et simplement arrêtés sur les traitements en chimiothérapie ou des choses comme celles-là; on a tout balayé ça.

Les relations avec les autochtones. Il s’est dit beaucoup de choses pendant ces trois mois. Je voudrais simplement souligner qu’indépendamment de la rhétorique, là, nous avons signé une entente tripartite sur la prestation des services policiers dans les communautés criées de la Baie-James; c’est fait, c’est signé; je suis très heureux que ça soit signé. Comme quoi, quand on prend les dossiers un par un, on peut avancer.

D'autre part, après deux ans de négociations intenses de la part de M. Guy Coulombe avec les nations attikameks et montagnaises, on en était arrivés – et ça, donc, sous trois premiers ministres; il y a une continuité, ici, tout à fait remarquable. Sur la recommandation de M. Guy Coulombe, nous avons décidé de procéder à la préparation d'une offre globale. Important, je pense, c'est la première fois, depuis l'entente de la Baie-James, qu'une démarche analogue est faite à ces deux nations. Elle leur a été présentée, comme vous le savez, la semaine dernière et je pense que... Je croyais, quand je l'ai annoncé, que c'était une bonne base, un bon départ de négociation dans ce cadre global. Puis je pense, vous voyez, que les échos qu'on eus jusqu'à maintenant, ça a l'air d'être une bonne base de départ. J'accorde beaucoup d'importance et d'attention au fait que, sur des choses concrètes, on puisse faire pas mal de progrès avec, sinon toutes, en tout cas, un bon nombre des nations autochtones du Québec. Je suis heureux qu'il y ait des espèces, une sorte de déblocage contre ça.

Finalement, sur les relations intergouvernementales, eh bien, nous avons procédé à un certain nombre de choses, comme récupérer 34 000 000 \$ du gouvernement fédéral sur le référendum de Charlottetown; il était temps. M. Landry a assuré ce que je lui avais demandé de faire, c'est-à-dire la reprise, là, des liens tout à fait privilégiés entre le Québec et la France. Je dois avoir l'occasion, à la fin du mois de janvier, d'ailleurs, d'aller en France – comment dire – participer à cet exercice-là. Mais le virage s'est pris très vite.

Je comprends que vous trouverez pas mal plus de choses dans ces pages mais, sur certains, on nous avait dit: Vous promettez de bouger, bougez. On l'a fait. Deuxième volet, maintenant. Ce sera plus brièvement, nous avons déposé un avant-projet de loi, vous le savez, sur la souveraineté du Québec. Ce projet de loi a été expédié partout, à toutes les portes. L'intérêt est considérable. La raison pour laquelle la ligne 1-800, hier, n'a pas fonctionné pendant quelques heures, c'est qu'en dépit du fait qu'il y ait 10 téléphonistes dessus, on était rendu au rythme de 1 200 appels par jour, et ça a craqué. Alors, quelques heures plus tard, on recommençait avec encore davantage de lignes. Il y a un intérêt considérable. On le sait, on le sent.

Je suis heureux de constater aussi que l'élargissement que nous avons voulu donner à l'éventail politique, dans le sens large, là, a trouvé une première acceptation chez M. Dumont. Nous en sommes maintenant à l'étape de la préparation des commissions régionales pour le mois de février. J'ai annoncé, ce matin, les deux grandes présidences, celle de Montréal et celle de Québec. Au cours des jours qui viennent, j'en annoncerai d'autres, au fur et à mesure où les jours passeront.

D'autre part, nous nous sommes entendus, évidemment, sur – comment dire – la préparation de ces commissions. Une bonne partie du mois de janvier va être consacrée, pour un bon nombre d'entre nous, à la préparation, effectivement, de ces commissions de février, mars. Voilà à peu près, j'ai l'impression que, en trois mois, on a avancé pas mal de choses. J'ai l'impression qu'on a tenu un rythme qui, d'autre part, est soutenable. Ce que je dis ici par ça, c'est qu'il y a encore énormément de choses dans les « pipelines », là, de choses à faire aboutir. Il ne faudrait surtout pas s'imaginer que c'est la fin de ce grand mouvement. Au contraire, en un certain sens, ça n'est qu'un début. Il ne se passe pas de journée sans qu'on examine des choses à décrocher, des choses à changer, des choses à modifier, des choses à faire avancer. C'est tout à fait soutenable comme rythme, et, ça va continuer.

D'autre part, sur le plan de la préparation du référendum, là, nous nous sommes donné des calendriers très astreignants, ce qui est bien. Parce que, dans la mesure, justement, où ça attire, à ce point, l'attention, ça veut dire que beaucoup de gens vont se renseigner, vont lire ce qu'on va continuer de leur envoyer. Parce que l'avant-projet de loi, c'est un début, ça. Ce n'est pas la fin.

Je pense qu'on va être capable, en relativement peu de temps, de réaliser l'engagement que nous avons pris, et, de dire: Voilà, c'est sur la table. Regardez, et, après ça, votons.

Merci.

M. Kelley (Mark): O.K. On va commencer. Gilles Morin.

M. Morin (Gilles): Oui, M. Parizeau, première question. Vous avez annoncé deux nominations ce matin. Avez-vous demandé au président du Mouvement Desjardins, M. Claude Béland, de présider la commission de consultation?

M. Parizeau: La grande commission? Non. Il n'y a pas de... Il y aura une commission nationale...

M. Morin (Gilles): Oui, oui, c'est ça.

M. Parizeau:] ...pas de tous les présidents régionaux...

M. Morin (Gilles): Oui, oui.

M. Parizeau: ...tel qu'on l'a annoncé, mais, celle-là, c'est moi qui la préside.

M. Morin (Gilles): Bon. Alors, M. Béland n'a pas été approché, d'une façon ou d'une autre.

M. Parizeau: Comment?

M. Morin (Gilles): Vous n'avez pas approché M. Béland, d'une façon ou d'une autre.

M. Parizeau: Non, pas pour une présidence régionale, non.

M. Kelley (Mark): Claude Brunet.

M. Brunet (Claude): M. Parizeau, est ce que vous voulez vraiment que les libéraux du Québec participent à vos commissions régionales, et, si oui, qu'est-ce que vous êtes prêts à leur offrir de plus que ce que vous avez déjà offert à M. Johnson?

M. Parizeau: Ça m'est très difficile de répondre à cette question-là, parce que je ne sais pas exactement ce qu'ils veulent. Et, quand on me dit: On voudrait pouvoir discuter de nos propositions, bien, j'ai dit: Sans doute ! Lesquelles? Ils passent leur temps, en même temps qu'ils demandent, qu'ils, semble-t-il, posent des conditions, ils passent leur temps à se demander s'ils vont organiser des commissions pour définir leur position ou pas. Vous le

savez, moi, l'avenir du fédéralisme ou le changement à apporter au fédéralisme? Je n'en ai pas la moindre idée.

Alors, on nous dit: Est-ce que vous accepterez que tout puisse être discuté à ces commissions? Bien sûr, voyons ! Mais, une fois que vous avez dit ça une fois, deux fois, trois fois, dix fois, en public... Je ne sais pas très bien ce qu'ils veulent. Moi, je suis prêt. Je leur ai tendu la perche à bien des moments. Je vais continuer de croire – et si on ne peut pas le faire officiellement, on va le faire officieusement auprès des libéraux – je continue de croire que ça n'a pas de bon sens qu'on nomme des représentants sur ces commissions venant de régions au Québec où presque tous les députés sont libéraux, sans que les libéraux soient consultés, j'allais dire, activement consultés quant à ces nominations de membres ou de vice-présidents, la présidence.

Mais, qu'est-ce que vous voulez? Je leur tends des perches comme ça, et ils disent: Non, non, non. Alors, qu'est-ce que vous voulez? Je vais continuer de tendre des perches. Je vais continuer de les vous, ce qu'ils veulent, les libéraux, sur le plan, je ne sais pas, écouter. Peut-être que maintenant que la Chambre ne siège pas, il y aura moyen, je ne sais pas moi, dans un registre moins fort, vous savez, de façon un peu officieuse, d'établir certains ponts. En tout cas, moi, je le souhaite vivement.

M. Kelley (Mark): Michel David.

M. David (Michel): M. Parizeau, j'ai une question au sujet du calendrier référendaire: Est-ce que vous êtes en mesure de nous assurer qu'il y aura le dépôt d'un budget avant la tenue du référendum?

M. Parizeau: Moi, ça me paraîtrait... Écoutez, ça me paraîtrait assez scabreux qu'on ne présente pas de budget avant le référendum. Ce ne serait pas... En tout cas, ça ne serait pas correct à l'égard de la population, ça. Non, moi, je pense qu'il vaut mieux envisager. J'avouerai que je n'y avais pas pensé dans ces termes là, mais puisque vous soulevez la question, oui, je pense que ça serait tout à fait dans l'ordre que ça soit... qu'il y ait un budget avant.

M. David Michel): Si je peux me permettre une autre question sur un autre sujet. Hier, vous avez...

M. Parizeau: Excusez-moi juste un instant.

M. David (Michel): Oui.

M. Parizeau: Je réfléchis, mais il y a la question, comment dire, des motions privilégiées. Ça va pouvoir s'arranger, ça.

M. David (Michel): Alors, très bien. O.K. Deuxième question, hier, vous avez repris à votre compte, disant trouver l'idée intéressante, celle qui a été émise par les jeunes péquistes, une question à deux volets, là: votre option et celle de sérieusement, ou si c'était juste comme ça, là, au fil de la discussion?

M. Parizeau: C'est une attitude d'esprit, M. David. Je ne suis pas commis à chaque ligne ou à chaque disposition, même importante, de cet avant-projet de loi. Bien, c'est à condition qu'on ne le revire pas à l'envers, que ça ne devienne pas une profession de foi fédéraliste. On se comprend. Et c'est vrai que, quand les jeunes ont sorti ça, il y en a certains que je rencontrais, là, du Parti québécois, qui disaient: Ah, mais les jeunes se dissocient de nous. Ils ne se dissocient pas du tout. C'est très intéressant, ce qu'ils disent là. J'ai d'autres propositions que j'ai entendues qui ont peut-être été moins, comment dire, moins annoncées publiquement, mais qui sont intéressantes aussi, et je veux garder l'esprit ouvert jusqu'à ce que l'autre camp. Est-ce que c'est quelque chose que vous considérez les commissions régionales aient siégé et aient présenté leurs rapports à cette commission nationale et, ensuite, en commission parlementaire. Je trouve ça... c'est très important de garder l'esprit ouvert.

Alors, je ne vais pas me commettre sur... dire: Ah, la deuxième formulation, moi, je la trouve tellement meilleure, je vais la prendre par rapport à la première. Non. J'ai dit: Voici ce que je pense, là, que pourrait être la question. Voulez-vous en discuter, et on va s'en parler. Et au fur et à mesure où je vais avoir d'autres questions qui me paraissent intéressantes, d'autres formulations de la question, je vais le dire, je vais le dire comme je l'ai dit pour les jeunes. Ça ne veut pas dire que je l'adopte, ça veut dire que je le trouve intéressant. Maintenant, combien est ce qu'on en aura, de textes de question auxquels -comment dire? - qui, finalement, « percoleront » à travers tout ça? Cinq ou six? Peut-être, peut-être, et moi, ça ne me choquera pas et, un moment donné, bien, il va falloir décider.

M. David (Michel): Mais si les libéraux, si vous me permettez, savaient que leur option pouvait se retrouver sur le bulletin, ils seraient peut-être plus enclins à participer consultation.

M. Parizeau: Ils m'ont l'air d'être très méfiants, oui. Alors, je ne pense pas que des gestes, comment dire, concrets comme ça, à l'exercice de déposés spontanément sur la table, ça serait une bonne façon de procéder avec eux; en tout cas, ils ne me donnent pas cette impression-là. Et, d'autre part, mon engagement à l'égard du public québécois qu'il participera vraiment à l'exercice, il se trouverait en un certain sens violé si je me gelais, comme ça, sur une formulation pour faire plaisir aux libéraux pour avoir leur participation. Je suis sérieux quand je dis que je veux avoir l'opinion des gens là-dessus. On va le solliciter certainement plus que ça a jamais été le cas sur quoi que ce soit au Québec. Remarquez que c'est la première fois qu'on se met clairement devant la question de la souveraineté, ça vaut la peine de le faire.

M. Girard (Normand): M. le premier ministre, sur le même sujet, ça, ça veut dire que, donc, quand on a annoncé à la population que la question à laquelle elle aurait à répondre lors du référendum était celle qui figurait dans l'avant-projet de loi, on ne lui a pas dit tout à fait la vérité avec exactitude, ça peut être une autre question.

M. Parizeau: C'est d'abord dans ce que j'ai dit à l'Assemblée nationale puis, d'autre part, dans mon message d'accompagnement qu'on a distribué à toutes les portes, c'est dit clairement. S'il y a une sorte de consensus qui s'établit, si les gens pensent que tel article, plutôt que de se présenter comme ça pourrait se présenter autrement, je suis capable de le reconnaître.

M. Girard (Normand): Bon, alors, ça veut dire que la question qui figure à l'avant-projet de loi,

comme vous l'avez indiqué à M. David, pourrait être modifiée dans le sens d'y ajouter, les jeunes péquistes le proposent, un certain nombre d'autres volets. On pourrait avoir une question qui porterait sur votre souveraineté, sur le statu quo, sur le fédéralisme renouvelé, sur...

M. Parizeau: Je vous assure que, ce qu'il y a d'important, c'est de savoir ce que les gens pensent et non pas ce que quelqu'un cherche à pousser. Il peut y avoir bien des choses. Moi, je veux simplement m'assurer que, dans les semaines et les quelques mois qui viennent, des gens disent, après avoir bien réfléchi: On vous suggérerait ceci. Et, que nous, on est capable de voir quel genre de consensus, s'il y en a un, qui s'établit dans la population. Ou, si on a des propositions alternatives, de dire, après avoir tout regardé, on en revient à l'énoncé de la question qu'il y avait dans l'avant-projet de loi, ou bien, on y ajoute un volet, comme les jeunes veulent le dire. Je ne sais pas, moi, est-ce qu'on peut garder l'esprit ouvert? C'est ça que j'ai promis que je ferais, puis c'est ça que je vais réaliser. Dans cela, ne venez pas me dire que je ne dis pas la vérité, quand vous savez très bien que j'ai déposé cette affaire là à l'Assemblée nationale, j'ai dit ça va être discuté...

M. Girard (Normand): Je n'ai pas dit que vous...

M. Parizeau: ... on va s'entendre. Vous m'avez entendu hier dire, c'est moi qui ai évoqué la question des jeunes, en disant que je trouve ça intéressant, puis ce n'est pas vrai que je vais fermer la porte à des gens qui voudraient discuter d'autres libellés de questions et qui voudraient nous les soumettre. C'est ça l'exercice de la démocratie.

M. Girard (Normand): M. le premier ministre, je voudrais préciser quelque chose. Je n'ai jamais voulu dire que vous ne disiez pas la vérité. J'ai simplement signalé que nous, quand nous avons utilisé le texte de l'avant-projet de loi, nous n'avions pas informé notre population, nos lecteurs avec exactitude, parce que vous laissez la porte ouverte à l'inscription de plus d'un volet à la question référendaire qui figure à l'avant-projet de loi. C'est juste ça que j'ai voulu dire. Pour nous faire préciser la question posée par M. David.

M. Parizeau: Mais c'était tellement clair, au moment où j'ai fait cette espèce d'adresse aux Québécois, à la télévision, que tout ça pouvait être discuté. Vous vous souvenez que je l'avais dit. Le jour même, j'ai déposé ça à l'Assemblée nationale et, mardi soir, je disais ça en français et en anglais, à part ça.

M. Girard (Normand): Alors, c'est nous qui n'avons pas tenu compte de discuter.

M. Parizeau: Je ne sais pas.

M. Girard (Normand): Voilà !

M. Parizeau: Je ne peux pas juger votre...

M. Authier (Philip): M. Parizeau, juste pour continuer sur le même sujet. Est-ce que, avec toute la machine qui est en marche maintenant, est-ce qu'on pourra se trouver en référendum au printemps, en voyant que ça roule assez vite? Il y a beaucoup d'intérêts, comme vous avez dit.

M. Parizeau: Je ne veux pas, maintenant lancer de spéculations. Alors, il vaut mieux que je me taise sur ce sujet. Je pense que c'est la meilleure façon d'éviter que ça se mette à effervesce dans un sens ou dans l'autre. Nous prenons... C'est ça. « We shall see. »

M. Authier (Philip): Et pour poursuivre, est ce qu'il y aura un danger pour votre formation et votre option de donner l'option aux Québécois de voter sur le statu quo comme les suggèrent?

M. Parizeau: Je ne comprends pas, je m'excuse. C'est la même question que M. David?

M. Authier (Philip): Non. Mais est ce qu'il y aura un danger pour votre option d'offrir aux Québécois l'option de voter sur le statu quo?

M. Parizeau: En même temps?

M. Authier (Philip): Oui.

M. Parizeau: Je ne sais pas. Pourquoi? Ça se regarde. Quand je dis que c'est intéressant, je ne vais pas plus loin que ça. Je peux te dire: Tiens, c'est une question intéressante. Je ne dis pas que c'est la seule qu'on va choisir. Je ne dis pas que c'est celle qui, au bout du compte, prévaudra. Mais est ce qu'on est capables d'avoir l'esprit suffisamment ouvert pour dire: Tiens, c'est intéressant, ça.

M. Chevette: Vous pouviez demander à M. Johnson s'il trouve ça astucieux.

M. Houle (Robert): Dans les échanges entre M. Landry et M. Chrétien hier, c'était un peu académique, mais tout de même il y avait une dynamique intéressante. M. Landry, hier, a précisé que le jour où les Québécois vont dire oui à votre question, de facto le Québec va devenir un pays souverain et indépendant, va se comporter comme tel, même si la souveraineté ne sera proclamée qu'un an plus tard. Je voudrais savoir si c'est exact que si on vote la question telle qu'elle se présente actuellement, c'est le jour où les Québécois vont dire oui, effectivement cette journée là le Québec, de facto et de lege sera souverain, à votre point de vue. Comme l'a dit M. Landry hier.

M. Parizeau: Pas tout à fait. Non, ce n'est pas ça qu'il a dit. Il va se conduire ... Évidemment, là il y a une question de dynamique politique. Après un référendum gagné, vous comprenez que ce gouvernement de Québec, il se prépare puis, c'est évident, il se référendum où c'était encore une province. Il faut quand même avoir le réalisme de constater que, voyons, les rapports politiques ne sont plus du tout du même ordre. Quant à l'aspect juridique de la chose, le Québec n'est un pays souverain qu'au moment, à la date décidée par l'Assemblée nationale, au plus tard un an après le jour du référendum. Sur le plan juridique, il faut qu'il y ait une date. Et quant au comportement, bien oui, il est vrai que dans un bon nombre de domaines, imaginez, là, que les conférences fédérales provinciales n'ont plus tout à fait la même couleur le lendemain.

M. Boule (Robert): Donc, le jour où les Québécois disent oui, le Québec ne se conduit plus comme une province mais se conduit comme un pays souverain...

[M. Parizeau:] Non, non.

M. Houle (Robert): ...dans ses rapports avec Ottawa...

M. Parizeau: Non, non.

M. Houle (Robert): ...dans ses...

M. Parizeau: Bien, non, comment dire, dans les rapports, dans les domaines où il peut le faire. Il est clair que dans certains autres domaines, non, il faudrait que ça attende la date formelle. Mais, on parle de comportements, là.

M. Houle (Robert): Deuxième question. Il semble que même M. Landry a dit qu'il serait peut-être souhaitable que M. Chrétien ne soit pas là pour négocier avec un Québec souverain ou qui veut devenir souverain. Ça veut donc dire que, dans votre esprit, vous admettez qu'il pourrait y avoir une période de flottement du côté canadien, et ce qui fait que les négociations pourraient retarder beaucoup. Est-ce que vous admettez qu'il y aura une période de flottement après un vote pour le oui et quelles seraient les conséquences de cette période de flottement?

M. Parizeau: Moi, je vous avouerai que ça, c'est une chose que les gens, au gouvernement fédéral, auront à déterminer entre eux. Flotteront-ils ou ne flotteront-ils pas? Écoutez, entre nous, une fois le référendum passé avec oui, ici, je vous avouerai qu'on va avoir assez de travail, nous autres, puis nous occuper de nos affaires sans qu'en plus de ça on soit forcés d'évaluer le degré de flottaison du fédéral.

M. Relley (Mark) : O.K. On en a deux autres en français, s'il vous plaît. Pierre April.

M. April (Pierre): M. le premier ministre, lorsque vous étiez à Batisca il y a deux, trois semaines et que M. Bouchard venait tout juste de passer à travers le pire de sa maladie, vous avez dit: je ne veux pas discuter de cette chose là avec lui, ce n'est pas le temps. Mais on sait qu'il a repris du mieux, M. Bouchard, et depuis que vous avez déposé votre avant-projet de loi sur la souveraineté duquel vous avez dit: Il a participé deux, trois mois avant. Est-ce que vous vous êtes enquis auprès de lui pour essayer de savoir si, d'après lui, tous ceux qui lisent les journaux puis qui écoutent les nouvelles, s'il pense que le processus est bien lancé?

M. Parizeau: Écoutez, là-dessus, sans lui mettre des mots dans la bouche, je peux vous dire oui. Il est bien content puis il est bien heureux et il a, comme vous le savez... Le comité conjoint du Bloc et du Parti Québécois devaient commencer à fonctionner; il a commencé à fonctionner au moment où c'était prévu. M. Bouchard passe par le truchement de M. Duceppe sur ce comité, les choses roulent bien et roulent... Parce que le secret a été si bien gardé, certains d'entre vous s'en étonnent encore, autour de l'avant-projet de loi, ça ne veut pas dire qu'on n'en a pas discuté longuement pendant des mois avant. Alors, dans tout ce qui se déroule à l'heure actuelle pour M. Bouchard, il en a discuté aussi longtemps que moi, hein ! On a participé au même genre d'exercice et, là, en un certain sens, par rapport à toute cette première phase, c'est un aboutissement qui se produit, là. Ah, évidemment, si vous me demandez, est ce qu'il est content, bien je comprends donc.

M. April (Pierre): En tout cas, vous nous confirmez que vous lui avez parlé et qu'il est très heureux de la façon dont ça se déroule.

M. Parizeau: Moi, je... Non, j'essaie de le déranger le moins possible et, comment dire, nous avons, de mon côté, puis de son côté, deux personnes en qui nous avons tout à fait confiance et qui se parlent, qui s'échangent, et l'un qui le voit physiquement, alors, comme ça on garde un contact constant.

M. April (Pierre): Le connaissant bien, M. Bouchard, il doit avoir hâte de pouvoir en parler...

M. Parizeau: Bien, écoutez... Il m'a contacté tard un soir pour me dire, à propos de la réunion... Non, écoutez, il s'intéresse à ça. Vous savez, le petit mot qu'il écrivait, bien ça continue, continue. On remplit le mandat qu'il nous a donné.

M. Rajotte (Dominique): M. le premier ministre, pour revenir à la nomination de messieurs Masse et Lallier, je voudrais savoir qu'est-ce qui a guidé votre choix pour aboutir à ces nominations-là?

M. Parizeau: Ce sont, l'un et l'autre, des personnalités qui ont eu une très grande expérience et connaissance du processus politique et gouvernemental. Ce sont deux hommes qui ont une expérience très longue de ces choses et pour qui la complexité des états, des rapports des états avec les citoyens, sont des choses, cette complexité leur est familière. Ils comprennent ça. Et, dans notre société, il n'y en a pas tant que ça des gens qui ne font plus de politique active, soit au niveau de Québec, soit au niveau d'Ottawa, et qui ont cette expérience et une expérience relativement, enfin, substantielle, et qui s'intéressent et qui continuent de s'intéresser à la chose publique. Parce qu'il y en a qui auraient de l'expérience mais qui ne veulent rien savoir, vous le savez, bon. Et eux continuent, et un et l'autre, à s'intéresser à la chose publique. Et, dans ce sens-là, vous comprenez, moi, je suis très heureux que et l'un et l'autre aient non seulement accepté, mais accepté avec une telle, j'aurais dit, une telle simplicité. Je pense que ce sont... On ne pouvait pas imaginer, pour ces deux commissions, on ne pouvait pas imaginer mieux.

M. Rajotte (Dominique) : Est-ce que c'est... Ils ne sont pas issus des rangs péquistes, ni M. Masse...

M. Parizeau: Non, non.

M. Rajotte (Dominique): ... ni M. L'Allier, est ce que c'est – comment dire – un prérequis pour devenir président de commission régionale? Est-ce que vous allez vous laisser guider par ça?

M. Parizeau: Non. Je ne veux pas me laisser guider par quelque autre principe qu'une ouverture d'esprit de la part de ces présidentes et présidents, une ouverture d'esprit très grande. Ça ne veut pas dire que j'exclus des péquistes, là. On se comprend bien. Ce n'est pas parce qu'on est péquistes qu'on n'a pas d'ouverture d'esprit. Mais, alors, je ne dis pas: Ils le seront tous ou aucun d'entre eux ne le sera. Ce n'est pas le critère de choix.

M. Kelley (Mark): O.K. Let us go on doing (?) we got a lot of naines on the list and let us try to keep into one question, if you want ail your colleagues to get their questions in.

Peter Ray.

M. Ray (Peter): Mr. Parizeau, just a pursuit as (?) of the referendum question itself, you said earlier that everything can be discussed at the commission and you said you found the proposal of the young pequists interesting. But how much further are you prepared to go, in terms of changing the actual question itself, so what it does not become too complicated for Quebeckers?

M. Parizeau: I do not know. I am listening. I propose, I put on the table and send to every door this draught bill, and said: Now, all right, we will organize a remarkable operation to sound off, as much as we humanly can, the population. We will listen. And, then, after that, it will all come back to the National Assembly, and, we will have to decide whether, on this or that section of the draft bill, well, we keep it as it is. Or, well, there has been a sort of consensus, here and there, that another formulation might be better. We will decide at that time. I put a proposal on the table. I said: Let us discuss it. Well, if you would say: Let us discuss it, it means that you are ready to accept some changes, not, of course, a complete change in the purpose of the draft bill. I do not want that to become a profession of faith in federalism, indeed. But, besides(?) that, I am listening.

M. Ray (Peter): Including the question itself, that can be...

M. Parizeau: Everything. Already, I have heard people discuss various sections, and, except for the purpose of the law, to bring Québec to become a sovereign nation, I am listening.

M. Kelley (Mark): Ralph Noseworthy.

M. Noseworthy (Ralph): Sir, is that one of the reasons you would like the Liberals kick in, participate?

M. Parizeau: In some instances, the fact that the Liberals do not want to cooperate, is – I am trying to be respectful but – slightly ridiculous. There are some areas in Québec where most of the representatives, most of the MNA's are Liberals. We will need members of the commission from those areas, a president of a commission. After all (?) , such nominations like this, it would be rather odd not to have the point of view of the elected representative from these areas. Even if only on that basis, frankly, I have difficulty understanding what the Liberals are doing at the present time. But I will let the rhetoric fall by and we will try to see what we can do on an unofficial basis when the rhetoric has blown over a little.

M. Kelley (Mark): Bernie Saint-Laurent.

M. Saint-Laurent (Bernard): Mr. Premier, I would like to ask a supplementary question before I ask my principal, if that is possible. You said in French and in English the notion of the... referring to the notion, the proposal presented by the young «péquistes». I am wondering why you find that formula particularly interesting.

M. Parizeau: Why? Because instead of «Yes», «No», you have «Either», «Or». Some people suggest to me: You should not say, ask for a «Yes» or «No», but, «In favour» or «Against», a different formulation. As I say, I am just listening, but... And it is when this process will have taken place, and as many people as possible will have had a go(?) at that draft bill, the various formulations, that we will see whether... what we do not change in that draft bill and what we

change in that draft bill, and that is it. I just keep an open mind, but do not change the purpose of the bill.

M. Saint-Laurent (Bernard): I was wondering, a few weeks...

M. Kelley (Mark): Bernie, I am sorry. He is going to leave in four minutes, and I have got like five other people who want to ask him a question.

M. Parizeau: Sorry. I have a caucus and then, a Cabinet meeting.
une voix: oui.

M. Kelley (Mark): Rick. I am sorry, Bernie.

M. Kalb (Richard): Will you be the president of the «either committee»(?).

Une voix: ...should watch your time !

M. Kalb (Richard): I would like to get your feeling, your assessment of how your scenario is playing out, because you unveiled the process two weeks ago. Could you just give us your assessment of how it is working for the Parti québécois and its option?

M. Parizeau: For the Parti québécois, I suppose, everything is unfolding as a lot of people thought they would unfold, but you see, I am rather impressed – maybe I should not be because, after all, I participated in the planning of all this – I am very impressed, a) at the way we managed to keep to the schedules and the way things actually are unfolding, at the interest in the public over that, at such simplicity, Mr. Masse and Mr. L'Allier should have said: Yes, by all means, we will do it. It is developing well. I put a great deal of emphasis on the fact that this is going to be an exercise in consultation among ourselves of collective preparation, and I think we have made a great deal of headway, and quickly. Look, it is a massive organization that is involved in this, massive. ...(?)

M. Kelley (Mark): Tom Kennedy.

M. Kennedy (Tom) : Mr. Premier, how do you assess so far, with things like you have heard coming out of Ottawa, out of Québec City the answers that we get, remarkable that in such little time, with from your opponents and front other premiers? What is the federal strategy that you are seeing so far, and how do you assess that side of it?

M. Parizeau: There does not seem to be a – what shall I call it? – a sort of permanent or stable strategy from Ottawa. All kinds of strategic elements always come by every three days, but in all kinds of directions. They obviously have some difficulty in putting their act together. You see, fundamentally, the question that they obviously do not know how to handle is: Is it not very, very risky for them to offer to Quebecers: Either it is sovereignty, or it is a status quo just about nobody in Québec wants. And they have a great deal of difficulty getting out of this. So, you see, Francis(?), either the Liberals in Québec, or Mr. Johnson, say: Well, we will not change anything until there is a No; and then, we will make proposals. (?) looks at them and say: You are not serious, no? Trudeau did the same once in 1980. You will not try that one

again. And they say: Oh, my God ! What did we say? So, now, it goes back to Ottawa. Ottawa understands(?) the saure week that it should not get involved in this. So, they say: No, no, we will not make any constitutional proposais to Québec. We will show that federalism works. For instance, the Axworthy reform. And they look at the reaction, here, and they say: Oh ! My God ! We goofed again. I think they just have not put their act together. Eventually, they will. I am sure. There is never... It is not a desperate cause, I suppose, for them. But, look. Time is moving. I think they will have to have a strategy sooner or later, that someone understands(?)

Une voix: One last question, Rhéal Séguin.

M. Béguin (Rhéal): We get the impression that you are cornering them into a position where you are isolating the provincial Liberals and the federal Liberals in the saine corner by naming Mr. Masse, the former federal Tory minister, you naine Mr. L'Allier, former liberal minister. Is it that the impression is that the heart of your strategy at this stage is to corner them and to make sure that they are isolated? And what you say yourself is that the symbol of what is status quo federalism.

M. Parizeau: Let me see. I would much .have you intervert my strategy then comment it in front of you. There is obviously... You have understood a number of things. But, shall we say? It is not that terni. It is a bit a side aspect of some of the things that you mentioned. What I mean to say is this. It is true that his morning, someone around me said: But you know, I thought Mr Masse was a minister in the Union nationale in Québec, then a minister in Ottawa, and that Mr L'Allier was a liberal minister here in Québec city. It just dawn on me this morning. It is not really for that purpose that I had discussed that with them. But it is true, it is true that it looks that way. You have just given me some ideas by stating your question.

Une voix: C'est terminé.

Une voix: You told the Parti Québécois that... was the biggest part... As you go into 1995, I am wondering what you assess as your biggest... to realize sovereignty for Québec?

M. Parizeau: I will answer you that one when, shall we say, the federalist strategy is more intelligible that it seems to be now. For the moment, I would be hard put to give you an answer.